



# Vivre à Courtenay

N°6

## Numéros et contacts utiles

### MAIRIE

Lundi : 9h - 12h

Mardi : 9h - 12h et 14h - 18h

Vendredi : 9h - 14h

Secrétariat : 04 74 80 82 47

mairiecourtenay@wanadoo.fr

<https://www.courtenay38.fr>

 Commune Courtenay

### GARDERIE

04 37 06 14 15

[garderie.courtenay@gmail.com](mailto:garderie.courtenay@gmail.com)

### CCBD

<https://www.balconsdudauphine.fr>

### REGIE DES EAUX

[regiedeseaux@balconsdudauphine.fr](mailto:regiedeseaux@balconsdudauphine.fr)

Accueil : 04 74 83 83 01

N° urgence : 06 76 70 15 40

### SYCLUM

Accueil : 04 74 80 10 14

[www.syclum.fr](http://www.syclum.fr)

## Mairie

## et salle des fêtes

Ce mois de janvier 2023 voit l'aboutissement d'un projet porté par le conseil municipal et la commission travaux.

Après plus de 8 mois de chantier, la nouvelle mairie est fonctionnelle et accueille le public depuis le vendredi 27 janvier.

Ce projet était double. En effet, la réfection de « la salle sous la mairie » faisait partie intégrante du projet. Réhabilitée du sol au plafond, des toilettes aux normes PMR, une cuisine équipée, cette salle des fêtes est de nouveau offerte à la location.



*A vos ménages !*



Il est temps de nommer cette salle des fêtes. En effet, le nom « salle sous la mairie » n'a plus lieu d'être et ne peut donc perdurer. Nous vous invitons à nous donner des idées ! Faites vos propositions avant le 31 mars 2023 à l'adresse mail suivante :

[bulletin.courtenay@orange.fr](mailto:bulletin.courtenay@orange.fr)

Cette salle est un service aux habitants alors pourquoi ne pas participer au choix de son nom.

**Nous préparons l'inauguration de cet ensemble qui se déroulera le samedi 14 mai 2023 à 17h00 en lieu et place, l'invitation est lancée.**

### RAPPEL

Pour toute demande de location, merci de vous adresser au secrétariat de mairie. Les demandes seront étudiées par la commission qui prendra une décision sous quinzaine. Merci de votre compréhension.

Les tarifs en vigueur pour 2023 sont de 120 euros pour les habitants et de 350 euros pour les non-résidents. Un chèque de caution de 1000 euros sera demandé.

**L'ancienne mairie ne sera pas laissée à l'abandon.**

**En effet, différentes solutions sont envisagées afin de continuer à faire vivre ce bâtiment centenaire.**



## C.C.A.S.

### *Vente de primevères*

Le CCAS de Courtenay poursuit sa collaboration avec La ligue et organise encore cette année une vente de primevères le samedi 4 mars. La récupération des commandes et la vente aura lieu dans la salle communale place de l'église entre 9h00 et 12h00.

**Réservez d'ores et déjà vos primevères  
au 06 07 84 83 06 ou au 06 80 40 35 67.**

### *Micro-crèche*

Depuis le début de notre mandat nous avons été démarché par plusieurs porteurs de projets de micro-crèche. La question des locaux se posait à chaque fois. La décision de rendre le bâtiment de l'ancienne maternelle à ses premières fonctions nous a semblé judicieux voir évident aux vues des problématiques de nuisances que la salle des tilleuls a occasionné ces dernières années, malgré le service rendu aux habitants et aux associations. Ce choix de micro-crèche fait écho à notre « politique » de petite enfance, après l'extension des horaires de garderie, l'aire de jeux, voici un projet de micro-crèche.

Face aux différents projets, nous avons fait le choix, une fois de plus, du territoire en choisissant des candidates d'expériences mais surtout des professionnelles de la petite enfance ayant déjà fait leur preuve sur une micro-crèche familiale d'Arandon-Passins nommée « De chenille à Papillon ».

Après plusieurs rencontres, visites des locaux, projets de travaux pour être aux normes des exigences pour ce genre de structure, une convention a pu être établie entre les dirigeantes et la commune.

Ce service offert aux habitants, en pleine cohérence avec notre périscolaire est, nous l'espérons, un œil tourné vers l'avenir de notre commune au travers de nos enfants.

**Pour tout renseignements « [chenillepapillon2019@gmail.com](mailto:chenillepapillon2019@gmail.com) » ou 04 74 27 04 50.**



Un projet de plus de 4 ans !!! Après les problèmes administratifs, les années COVID... les travaux de construction des toilettes aux normes PMR et d'un local de stockage d'une surface de 12m<sup>2</sup> ont débuté début janvier.

Le gros œuvre (maçonnerie-charpente-vrd) est réalisé par Nicolas BURFIN, le doublage, la peinture par Fabien Mailler, l'électricité par Patrick Cuzin, la plomberie par RCCP et nous sommes dans l'attente de réponse pour le carrelage-faïence.

**Nous espérons la fin des travaux pour la fin mai !**



## Signalétique

Depuis quelques jours, vous avez dû apercevoir les nouveaux panneaux signalétiques dans les hameaux. La pose par nos employés communaux a débuté et va durer encore pendant quelques semaines. Un projet qui a pris beaucoup de temps de préparation entre la fabrication des supports béton et la recherche des meilleurs emplacements.

### Le but ?

Identifier les entreprises, les artisans ainsi que les bâtiments de notre commune.



# ERRATUM !



Je profite de la parution de « Vivre à Courtenay n°6 » pour rectifier deux anomalies sur le bulletin. En effet, si vous allez à la page 26 de « Courtenay, notre commune... », vous pourrez constater que c'est en fait la page 14... Petite erreur à l'impression... Nous nous en excusons auprès des associations et annonceurs initialement présents sur la page.

La seconde est de mon fait, un article oublié !  
Promesse avait été faite, la voilà tenue !

**Merci de votre compréhension**

Céline Bascol



*Bravo Léo*

Bien connu dans le sud-ouest, le cèpe est un met prisé des amateurs et des professionnels, mais n'est pas l'apanage du bordelais. Nous avons de beaux spécimens dans notre région. La preuve en est avec cette découverte d'un cèpe de plus de 600g dans nos sous-bois.

Comme tous chasseur de champignon, Léo ne nous donnera pas son coin qui se transmet souvent de génération en génération.

**Avis aux amateurs expérimentés  
la relève est assurée !**

Comme toujours la prudence reste de mise en ce qui concerne la cueillette des champignons.

**En cas de doute sur la comestibilité,  
laissez-le dans la nature, il ne manquera  
pas d'entrer dans la chaîne alimentaire  
d'une espèce.**